

Aéroports de Paris Rapport financier semestriel au 30 juin 2008

Le présent rapport financier semestriel est établi conformément à l'article L. 451-1-2. III du Code monétaire et financier. Par ailleurs, il comprend le rapport semestriel prévu à l'article L. 232-7 alinéa 3 du code de commerce.

Sommaire

1. Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel	3
2. Comptes semestriels consolidés	4
2.1. Données clés	4
2.2. Normes comptables	4
2.2.1. Règles et méthodes comptables	4
2.2.2. Utilisation d'estimations	5
2.3. Périmètre de consolidation	5
2.4. Organigramme simplifié des filiales et participations d'Aéroports de Paris au 30 juin 2008	8
3. Rapport semestriel d'activité	9
3.1. Evénements significatifs survenus lors du premier semestre 2008	9
3.1.1. Evolution du trafic	9
3.1.2. La réorganisation des activités d'assistance en escale	11
3.1.3. Requêtes en matières tarifaires	13
3.1.4. Suites judiciaires de l'accident en 2004 du terminal 2E	13
3.1.5. Ouverture de la nouvelle jetée du terminal 2E	13
3.1.6. Evolution des tarifs des redevances aéroportuaires	14
3.1.7. Stabilité de la taxe d'aéroport	14
3.1.8. Contrôle fiscal	14
3.1.9. Trieur à Bagages Est	14
3.1.10. Etapes préparatoires au lancement du projet Cœur d'Orly	15
3.2. Analyse du compte de résultat	16
3.2.1. Evolution de l'EBITDA	16 19
3.2.2. Evolution du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel	20
3.2.3. Evolution du résultat net	20 21
3.3. Analyse par segment 3.4. Tableau des flux de trésorerie	30
3.5. Investissements	31
3.6. Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2008	31
3.7. Principales conventions entre parties liées	33
3.8. Perspectives 2008	33
·	
4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels	34
5. Annexe	36

1. Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel

Responsables du rapport financier semestriel

Monsieur Pierre Graff, Président-directeur général d'Aéroports de Paris. Laurent Galzy, Directeur général adjoint finances et administration.

Attestation des responsables

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Président-directeur général

Pierre Graff

Le Directeur général adjoint finances et administration Laurent Galzy

Comptes semestriels consolidés 2.

2.1. Données clés

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Chiffre d'affaires (1)	1 214,0	1 081,4	+12,3%
EBITDA (2)	404,2	354,0	+14,2%
Résultat opérationnel courant (3)	235,2	209,2	+12,4%
Résultat opérationnel	231,5	176,9	+30,8%
Résultat financier	-42,3	69,7	-160,6%
Résultat net (4)	124,7	201,6	-38,1%
Résultat net hors éléments non récurrents (5)	127,1	114,5	+11,0%

- (1) Produits des activités ordinaires.
 (2) EBITDA : résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et des dépréciations d'immobilisations nettes de reprises.
- (3) Le résultat opérationnel courant est le résultat opérationnel avant l'impact de certains produits et charges non courants, notamment ceux liés au projet de réorganisation de l'activité d'escale en 2008 et 2007.
- (4) Résultat attribuable aux actionnaires d'Aéroports de Paris.
- (5) Les charges et produits 2007 et 2008 non récurrents sont liés à l'accident du terminal CDG 2E, aux provisions liées au projet de réorganisation de l'escale et à la cession en 2007 des titres BCIA (et induisent un effet impôt).

Bilan consolidé

En millions d'euros	30/06/08	31/12/07	2008 / 2007
Total Actifs non-courants	5 675,9	5 645,9	+0,5%
Total Actifs courants	1 009,8	1 190,2	-15,2%
Total Actif	6 685,7	6 836,1	-2,2%
Total des capitaux propres	2 914,3	2 952,0	-1,3%
Total Passifs non courants	2 577,7	2 535,3	+1,7%
Total Passifs courants	1 193,8	1 348,7	-11,5%
Total Passif	6 685,7	6 836,1	-2,2%

Flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	314,1	312,5	+0,5%
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	-299,4	-189,1	+58,3%
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-228,6	-156,8	+45,8%
Variation de la trésorerie	-213.9	-33.5	+538.5%

2.2. Normes comptables

2.2.1. Règles et méthodes comptables

Les règles et méthodes appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin sont comparables à celles appliquées au 31 décembre 2007 à l'exception de l'adoption de l'interprétation IFRIC 11 - IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008.

L'adoption de cette nouvelle interprétation n'a toutefois pas d'incidence sur les états financiers intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2008.

Il est rappelé que le Groupe n'a pas opté précédemment pour une comptabilisation en capitaux propres de la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies, telle que prévue par l'amendement d'IAS 19. Le Groupe continue donc à appliquer la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels dans le compte de résultat, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

Enfin, conformément à IAS 8.30, AÉROPORTS DE PARIS a choisi de n'appliquer par anticipation ni la norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* approuvée par l'Union Européenne en novembre 2007 et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009, ni les normes suivantes publiées par l'IASB mais non encore approuvées par l'Union Européenne :

- IAS 1 révisée Présentation des états financiers :
- IAS 23 révisée Coûts d'emprunts :
- Amendement à IAS 27 États financiers consolidés et individuels :
- Amendement à IAS 32 Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation ;
- Amendement à IFRS 2 Conditions d'acquisition des droits et annulations ;
- IFRS 3 révisée Regroupements d'entreprises :
- IFRIC 12 Accords de concession de services ;
- IFRIC 13 Programme de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14 Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.

Aéroports de Paris n'anticipe pas d'incidences significatives résultant de l'application de ces normes et interprétations.

2.2.2. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés, les jugements significatifs exercés par la direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007

2.3. Périmètre de consolidation

Les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours du 1^{er} semestre 2008 sont les suivantes :

- ADPI Middle East (Liban), suite à la prise d'une participation de 80% par ADP Ingénierie dans cette société créée en février 2008;
- Voyages-Aeroportsdeparis.com créée par la société Aéroports de Paris en avril 2008 et détenue à 100% par cette dernière;
- plusieurs sociétés créées dans le cadre du projet immobilier "Cœur d'Orly" :
 - SAS Cœur d'Orly Investissement créée en mai 2008 par la société Aéroports de Paris et détenue à 100% par cette dernière ;

- SAS Cœur d'Orly Commerces Investissement créée en mai 2008 par la SAS Cœur d'Orly Investissement et détenue à 100% par cette dernière ;
- SCI Cœur d'Orly Bureaux créée conjointement en mai 2008 par Aéroports de Paris et le groupement créé à cet effet par les deux partenaires d'Aéroports de Paris dans ce projet immobilier, Foncière des Régions et Altaréa; Aéroports de Paris et ledit groupement détiennent chacun 50% du capital de cette SCI;
- SNC Cœur d'Orly Commerces créée conjointement en juin 2008 par la SAS Cœur d'Orly Commerces Investissement et le groupement précité qui détiennent chacun 50% de cette SNC.

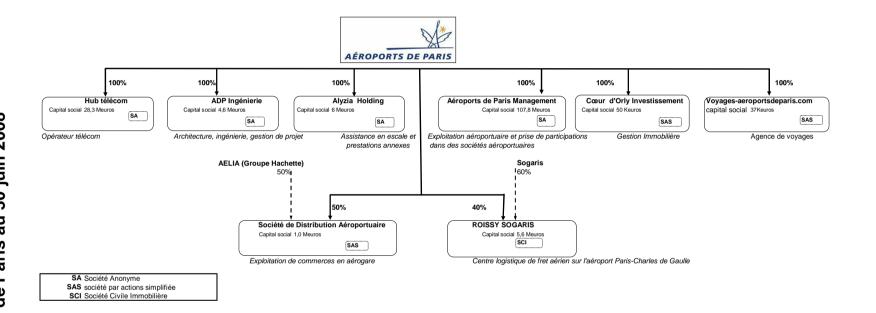
Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation des activités d'assistance en escale, le sous-groupe Alyzia a procédé aux nouvelles modifications juridiques internes suivantes :

- les sociétés Alyzia Training et Sapser ont été dissoutes sans liquidation et concomitamment absorbées par Alyzia dans le cadre d'une transmission universelle de leur patrimoine avec effet respectivement au 1^{er} janvier et 31 mai 2008;
- Alyzia Airport Services a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais Alyzia Holding.

Ces opérations sont cependant sans impact sur la présentation des comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008.

Entités	Adresse	Pays	Siren	% intérêt	% contrôle	Filiale de
AÉROPORTS DE PARIS	291 Boulevard Raspail 75675 PARIS CEDEX 14	France	552 016 628	MÈRE	MÈRE	
A DD INICENHEDIE	Filiales	г	424 007 004	4.00.007	400.007	ADD
ADP INGENIERIE	Aéroport d'Orly Parc central Zone sud - Bâtiment 641 91200 ATHIS-MONS	France	431 897 081	100,0%	100,0%	ADP
ADPi MIDDLE EAST	Immeuble Baz - Rue Sursock BEYROUTH	Liban		80,0%	80,0%	ADPI
AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT	291 Boulevard Raspail 75014 PARIS	France	380 309 294	100,0%	100,0%	ADP
JORDAN AIRPORT MANAGEMENT	Ali Sharif Zu'bi Law Office PO Box 36267 AMMAN 11180	Jordanie		100,0%	100,0%	ADPM
HUB TÉLÉCOM	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	437 947 666	100,0%	100,0%	ADP
HUB TELECOM REGION	3 allée des Droits de l'Homme 69500 BRON	France	387 868 821	100,0%	100,0%	HUB T.
ALYZIA HOLDING	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	552 134 975	100,0%	100,0%	ADP
ALYZIA	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	484 821 236	100,0%	100,0%	ALYZIA HOLDING
ALYZIA SURETÉ	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	411 381 346	100,0%	100,0%	ALYZIA
VOYAGES-AEROPORTSDEPARIS.COM	Orlytech - Bat. 548 16 avenue Louis Bleriot 91550 PARAY-VIELLE-POSTE	France	501 385 728	100,0%	100,0%	ADP
SAS COEUR D'ORLY INVESTISSEMENT	Orlytech - Bat. 532 5 allée Hélène Boucher 91550 PARAY-VIELLE-POSTE	France	504 143 207	100,0%	100,0%	ADP
SAS COEUR D'ORLY COMMERCES INVESTISSEMENT	Orlytech - Bat. 532 5 allée Hélène Boucher 91550 PARAY-VIELLE-POSTE	France	504 333 063	100,0%	100,0%	COEUR D'ORLY INVEST.
	Coentreprises					
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION AÉROPORTUAIRE	114 av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	France	448 457 978	50,0%	50,0%	ADP
SCI COEUR D'ORLY BUREAUX	108 rue Richelieu 75002 PARIS	France	504 255 118	50,0%	50,0%	ADP
SNC COEUR D'ORLY COMMERCES	108 rue Richelieu 75002 PARIS	France	504 831 207	50,0%	50,0%	COEUR D'ORLY COM. INV.
	Entreprises associées					
GIE ROISSYPOLE	17 Cours Valmy 92800 PUTEAUX	France	380 893 438	90,0%	49,0%	ADP
SCI ROISSY SOGARIS	Avenue de Versailles RN 186 94654 RUNGIS CEDEX	France	383 484 987	40,0%	40,0%	ADP
SETA	Viaducto Miguel Aléman 81 piso 2, Col. Escandon MEXICO	Mexique		25,5%	25,5%	ADPM
LIÈGE AIRPORT	Aéroport de Bierset 4460 GRÂCE-HOLLOGNE	Belgique		25,6%	25,6%	ADPM
CIRES TELECOM	Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel 93000 ANJRA	Maroc		49,0%	49,0%	нив т.
BOLLORÉ TELECOM	31-32 Quai de Dion Bouton 92800 PUTEAUX	France	487 529 232	10,5%	10,5%	НИВ Т.

filiales Organigramme simplifié des fil d'Aéroports de Paris au 30 juin 2008



3. Rapport semestriel d'activité

3.1. Evénements significatifs survenus lors du premier semestre 2008

3.1.1. Evolution du trafic

En millions de passagers	30/06/08	30/06/07	S1 2008 / S1 2007	31/12/2007
Paris-Charles de Gaulle	29,6	28,5	+3,7%	59,9
Paris-Orly	13,1	13,0	+0,8%	26,4
Total ADP	42,7	41,5	+2,8%	86,4

Nb de mouvements	30/06/08	30/06/07	S1 2008 / S1 2007	31/12/2007
Paris-Charles de Gaulle	274 093	266 236	+3,0%	543 810
Paris-Orly	116 144	116 771	-0,5%	232 991
Total ADP	390 237	383 007	+1,9%	776 801

Trafic en hausse de + 2,8 % sur le premier semestre 2008

Aéroports de Paris a accueilli 42,7 millions de passagers au premier semestre 2008, soit une hausse de 2,8% par rapport au premier semestre 2007. Le trafic de ce premier semestre a supporté l'effet en année pleine de l'ouverture, en juin 2007, de la ligne de TGV Est ainsi que divers conflits sociaux dans le secteur du transport aérien en début d'année, la plate-forme de Paris-Orly étant plus directement touchée par ces deux éléments.

Le trafic a crû de 3,7 % sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle avec 29,6 millions de passagers et de 0,8 % sur l'aéroport de Paris-Orly, à 13,1 millions de passagers.

Le nombre de mouvements d'avions est en hausse de 1,9 % à 390 237 mouvements avec une évolution de + 3,0 % à Paris-Charles de Gaulle et de - 0,5 % à Paris-Orly. Le taux de remplissage moyen est de 72,9 % au premier semestre 2008, contre 73,2 % au premier semestre 2007. L'emport moyen s'établit à 115 passagers par avion au premier semestre 2008, contre 114 au premier semestre 2007.

Trafic passagers par flux géographiques

La répartition du trafic de passagers par faisceaux est la suivante :

En millions de passagers	30/06/08	30/06/07	% du total	S1 2008 /
				S1 2007
National	8,4	8,7	19,6%	-4,2%
DOM-TOM	1,6	1,6	3,7%	+0,4%
Europe	18,0	17,2	42,1%	+4,1%
Autre international	14,8	14,0	34,7%	+5,9%
Afrique	4,6	4,3	10,7%	+6,0%
Amérique du Nord	4,0	3,9	9,5%	+3,7%
Amérique Latine	1,6	1,4	3,7%	+9,5%
Asie-Pacifique	2,7	2,6	6,4%	+3,9%
Moyen-Orient	1,9	1,7	4,4%	+10,9%
Total	42,7	41,5	100,0%	+2,8%

Le dynamisme du trafic européen (hors France, + 4,1 %) et surtout international (+ 5,4 % y compris DOM TOM et + 5,9 % hors DOM TOM) génère sur le semestre un effet mix favorable

La croissance du trafic est tirée par la forte progression du trafic international (hors Europe), de 5,4 %, et par la bonne résistance des destinations européennes, en croissance de + 4,1 %. Ces progressions se traduisent par un effet mix favorable, ces segments étant les plus contributeurs.

Vers les destinations métropolitaines, le trafic est en recul de 4,2%, en raison principalement de l'ouverture de la ligne de TGV Est en juin 2007, des conflits sociaux observés dans le secteur du transport aérien en janvier et en février 2008 et d'un marché plus mature, dans un contexte de concurrence avec le transport ferroviaire.

En Europe (+ 4,1 %), le trafic avec les pays de l'Union Européenne et celui avec les pays de l'Europe non communautaire progresse respectivement de 4,1 % et 3,8 %. Le faisceau Schengen est en progression de 5,3 % à périmètre constant (ce périmètre comprend l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie et à Malte depuis le 1^{er} avril 2008). Sa croissance est portée en particulier par les pays du bassin méditerranéen (Italie, Portugal, Grèce, Espagne). S'agissant de l'Europe hors Schengen, le trafic avec la Bulgarie, la Roumanie, la Russie et la Croatie est en rapide progression. En revanche le trafic avec la Grande-Bretagne et l'Irlande est en baisse de 2,0 %.

Les compagnies à bas coût (*low-cost*), dont le cœur d'activité au départ de Paris se concentre principalement sur la zone Europe, sont en croissance sur le premier semestre de 25,2 %, croissance soutenue par le développement d'easyJet et de Transavia.com France. Ces compagnies représentent 11,9 % du trafic d'Aéroports de Paris au 30 juin 2008.

Le trafic avec les autres destinations internationales est en progression de 5,4 %. Les segments en plus forte croissance sont :

- le Moyen-Orient (+ 10,9 %) dont la croissance reste liée au dynamisme des compagnies locales vers les Emirats Arabes Unis, le Koweït et l'Arabie Saoudite, auquel s'ajoute un trafic touristique dynamique vers l'Egypte, Israël et la Jordanie,
- l'Amérique Latine (+ 9,5 %), avec un fort dynamisme du Brésil et une bonne tenue de l'Amérique Centrale.
- et l'Afrique dont la croissance (+ 6,0 %) est le fruit du fort dynamisme de l'Afrique du Nord (+10,9 %) en lien avec l'essor des compagnies à bas-coût sur ce marché et d'une certaine fragilité de l'Afrique subsaharienne due notamment à l'instabilité politique (Kenya, Mauritanie...).

L'Asie/Pacifique est en hausse de 3,9 %, avec une bonne performance du faisceau chinois (+ 10,8 %). La croissance observée avec l'Inde est de 5,6 %. L'Amérique du Nord affiche une très belle performance pour un marché mature, et croît de + 3,7 %. Sur les DOM TOM, le trafic est en très légère progression (+ 0,4 %).

Trafic passagers par compagnies

Le groupe Air France-KLM qui représente 53,8 % du trafic commercial de passagers d'Aéroports de Paris a transporté sur les plates-formes du Groupe 23 millions de passagers au premier semestre 2008, avec une stagnation du nombre de passagers transportés (- 0,2 %) par rapport au premier semestre 2007. Les compagnies à bas coûts ont transporté un trafic en progression de 25,2% (5,1 millions de passagers) par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, soutenues par le développement d'easyJet et de Transavia.com France. Elles représentent au 30 juin 2008, 11,9 % du trafic d'Aéroports de Paris. Les autres compagnies présentes à Paris connaissent une hausse de 1,4 % du trafic passagers à 14,6 millions de passagers.

Evolution du trafic passagers sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Au premier semestre 2008, le trafic de passagers est en progression de 3,7 % par rapport au premier semestre 2007 sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, atteignant 29,6 millions de passagers.

La croissance est tirée par les trafics européen (hors France) et international (hors Europe), avec 27,2 millions de passagers sur le premier semestre 2008, soit une progression de 3,9% par rapport au premier semestre 2007. Le nombre de passagers en correspondance a reculé de 0,3 % au premier semestre 2008 pour atteindre 9,0 millions de passagers. Le taux de correspondance est 30,6 % du trafic total de la plate-forme de Paris-Charles de Gaulle.

Evolution du trafic passagers sur l'aéroport de Paris-Orly

Au premier semestre 2008 le trafic de passagers est en progression de 0,8 % par rapport au premier semestre 2007 sur l'aéroport de Paris-Orly, avec 13,1 millions de passagers accueillis.

La croissance du trafic est tirée par les trafics international (hors Europe) puis européen (hors France), qui représentent 7,1 millions de passagers (54,2 %) avec une croissance sur ces faisceaux de 7,9 %.

Le Bourget

Sur l'aéroport de Paris-Le Bourget, numéro un européen de l'aviation d'affaires, le trafic est en baisse de - 2,3 % à 33 894 mouvements.

L'activité Cargo

L'activité cargo (fret et courrier) est en hausse de 2,7 %, avec 1,22 millions de tonnes transportées¹. Aéroports de Paris est le numéro un en Europe sur cette activité.

3.1.2. La réorganisation des activités d'assistance en escale

Pour rétablir l'équilibre économique de l'activité d'assistance en escale, Aéroports de Paris regroupe l'ensemble de ses activités d'assistance en escale dans une filiale unique, pour lui permettre d'assurer durablement son activité dans des conditions compétitives de prix et de coûts.

Suite aux Comités d'Entreprise des 8 mars et 11 juillet 2007 et au terme de plusieurs réunions avec les partenaires sociaux, l'information et la consultation sur le projet d'organisation des activités d'assistance en escale est intervenu le 26 septembre 2007.

Par ailleurs, la mise en œuvre de cette réorganisation a été décidée par le Conseil d'administration du 27 septembre 2007.

Souhaitant privilégier le dialogue social, la Direction a engagé une négociation en vue de définir les mesures qui ont été proposées dans le cadre du dispositif d'accompagnement social exposé dans le

_

¹ Estimation Aéroports de Paris.

Livre III sur les "conséquences de la création d'un pôle de services aéroportuaires pour la direction de l'Escale".

Les principes et les grandes lignes de ce dispositif d'accompagnement social sont les suivants :

- Chaque salarié de la direction de l'Escale d'Aéroports de Paris SA s'est vu proposer une solution adaptée à sa situation. Le bénéfice des différentes mesures est fondé sur le volontariat, sans aucun départ contraint de l'entreprise, et assorti de dispositions de nature à sécuriser le parcours professionnel de chacun.
- Les salariés de l'Escale ont la possibilité, jusqu'au 31 décembre 2008, de choisir entre :
 - une mutation par redéploiement au sein d'Aéroports de Paris SA,
 - une mobilité vers le pôle de services aéroportuaires (Alyzia)
 - un départ en cessation anticipée d'activité,
 - un départ en retraite anticipée,
 - un départ volontaire pour accéder à un emploi salarié en dehors du Groupe Aéroports de Paris ; pour créer ou reprendre une entreprise ou pour réaliser un projet personnel.

Au 31 décembre 2007, un premier bilan des intentions de positionnement des salariés de l'Escale a été réalisé.

De janvier à juin 2008 l'ensemble des postes réservés aux salariés ayant opté pour une mutation au sein d'Aéroports de Paris SA ou une mobilité vers Alyzia ont été porté à leur connaissance. Au terme de ces 2 processus de recrutement, les repositionnements internes et les mobilités vers Alyzia ont débuté dès le mois de mars 2008 et se poursuivront sur toute l'année 2008 et au plus tard le premier semestre 2009. Parallèlement les salariés ayant fait le choix d'une mobilité hors du Groupe sont accompagnés par des conseillers professionnels externes pour mener à bien leur projet ; les départs volontaires s'échelonneront jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2009. A ce stade, une solution a été trouvée pour plus de 80 % des salariés concernés par la réorganisation.

Les différentes mesures du plan d'accompagnement social font l'objet d'une estimation sur la base des hypothèses suivantes :

- une estimation de la décomposition des salariés par type de mobilité,
- une valorisation des mesures financières accordées et des probabilités d'occurrence des aides associées à chaque solution de mobilité.

Pour les départs anticipés, la valorisation de l'engagement a été effectuée par un actuaire.

Sur la base de ces hypothèses, le coût des mesures prévues estimé au 31 décembre 2007 à 48,5 millions d'euros, reste stable.

En application des règles comptables, compte tenu de l'existence d'un engagement à la clôture tel que défini par les normes IAS 19 et IAS 37, une provision nette des reprises de provision pour indemnités de fin de carrière des salariés visés par la réorganisation de l'escale a été constituée fin 2007 à hauteur de 35,1 millions d'euros dont 23,9 millions d'euros pour les cessations anticipées d'activités (C2A) complétée de 4,3 millions d'euros au titre de l'augmentation de la contribution sociale.

Au 30 Juin 2008 le montant des provisions utilisées s'élève à 1,7 millions d'euros dont 0,5 millions d'euros pour les C2A.

La différence entre le coût total estimé et la provision comptabilisée représente les charges de période qui sont constatées dans les comptes en charges non courantes au fur et à mesure de leur survenance.

3.1.3. Requêtes en matières tarifaires

Par décision du 11 juillet 2007, le Conseil d'État a annulé, sur requête de plusieurs associations de transporteurs aériens, les décisions tarifaires 2006 d'Aéroports de Paris applicables aux seules redevances aéroportuaires pour services rendus, au motif que toutes les règles de procédure n'avaient pas été respectées.

Tirant les conséquences de la décision du Conseil d'État précitée du 11 juillet 2007, Aéroports de Paris a repris la procédure de fixation des tarifs 2006 et a également, par sécurité, repris la procédure de fixation des tarifs 2007. A l'issue de ces nouvelles procédures, l'État a de nouveau homologué, les tarifs 2006 et 2007 de ces redevances, fixées avec effet rétroactif à des niveaux inchangés par rapport à ceux initialement fixés.

Néanmoins des recours ont été engagés par des transporteurs aériens aux fins de remboursement de la partie des facturations 2006 et 2007 qu'ils estiment indue au regard de la décision du Conseil d'État. Le SCARA (Syndicat des compagnies aériennes autonomes) a également contesté, devant le Conseil d'État, notamment le caractère rétroactif des nouvelles décisions tarifaires 2006 et 2007 prises par Aéroports de Paris, ainsi que le niveau des tarifs. Par ailleurs la FNAM (Fédération nationale de l'Aviation marchande) a déposé, en date du 21 février 2008, un recours devant le Conseil d'État contre les mêmes décisions tarifaires.

De surcroît, un recours en annulation, développant les moyens soutenus contre les décisions tarifaires précédentes, a été déposé en avril 2008 par des associations de transporteurs aériens contre les décisions tarifaires 2008.

Aéroports de Paris considère que la décision précitée du Conseil d'État ne remet pas en cause le niveau des tarifs considérés et n'implique pas le remboursement par Aéroports de Paris des sommes correspondantes. Aéroports de Paris considère également qu'au cas d'espèce, des décisions avec effet rétroactif sont juridiquement fondées.

Aéroports de Paris rappelle que le 25 avril 2007, le Conseil d'État a confirmé la validité du contrat de régulation économique (CRE) conclu le 6 février 2006 entre l'État et Aéroports de Paris pour la période 2006-2010.

Enfin, en janvier et février 2008 Air France et le SCARA ont déféré à la censure du Conseil d'Etat les décisions portant création de la redevance afférente à la fabrication des badges d'accès en zones réservées.

3.1.4. Suites judiciaires de l'accident en 2004 du terminal 2E

La compagnie Air France-KLM, les sociétés Aelia, Elior et Phoénix Aelia Partenaires ont chacune présenté un dossier de réclamation aux experts judiciaires chargés de déterminer les causes du sinistre et les éventuels dommages subis par les parties. Leurs préjudices financiers sont constitués soit de coûts supplémentaires soit de pertes d'exploitation induites par l'indisponibilité de l'ouvrage. Il est rappelé que la jetée du terminal 2 E a été remise en exploitation début avril 2008.

Aucune demande n'étant faite à Aéroports de Paris d'une part, le droit à réparation des éventuels préjudices n'étant actuellement pas démontré et, d'autre part, la charge finale de l'éventuelle indemnisation restant dépendante de la part de responsabilités qui sera fixée par les tribunaux lorsqu'ils seront saisis, il n'existe aucun élément d'appréciation qui permette de constituer à ce stade de provisions pour charges.

3.1.5. Ouverture de la nouvelle jetée du terminal 2E

D'un point de vue opérationnel, ce premier semestre a été marqué par l'ouverture réussie de la nouvelle jetée du Terminal 2E de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, le 30 mars 2008 avec une très rapide montée en régime pour accueillir les passagers de la saison d'été dans des conditions optimales. Le terminal dispose ainsi de deux salles d'embarquement aux meilleurs standards

internationaux (la Galerie Parisienne et la nouvelle jetée) qui renforcent la plate-forme de correspondance (hub) de Paris-Charles de Gaulle et participent à l'amélioration de la qualité de service.

3.1.6. Evolution des tarifs des redevances aéroportuaires

Conformément aux dispositions du V de l'article R. 224-3 du Code de l'aviation civile, un avis a été publié le 24 février 2008 informant les usagers de la disponibilité des tarifs des redevances pour services rendus fixés par Aéroports de Paris pour les aéroports Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} avril 2008.

Il en résulte que, sur la période 2008-2009, le niveau moyen pondéré des tarifs des redevances principales augmente de 3,8 %, à l'intérieur du plafond d'évolution autorisé par le CRE et se décompose comme suit :

Evolution	Au 1 ^{er} avril 2008	Au 1 ^{er} avril 2007
Redevance d'atterrissage	+1,6%	+1,7%
Redevance stationnement	+4,9%	+5,6%
Redevance passager	+5,0%	+5,8%
Redevance carburant	+0,0%	+0,0%
Evolution moyenne	+3,80%	+4,25%

Concernant les redevances accessoires soumises au CRE, la hausse pondérée est de 4,7 % au 1^{er} avril 2008, à périmètre de prestation homogène.

Par ailleurs, deux nouvelles redevances ont été créées, respectivement au 1^{er} janvier et au 22 juillet 2008, en contrepartie des prestations de fabrication des badges d'accès aux zones réservées et d'assistance aux personnes handicapées et à mobilité réduite (PHMR). Conformément aux dispositions du V de l'article R. 224-3 du code de l'aviation civile, ces nouvelles redevances ont fait l'objet de deux avis publiés au JO, respectivement le 29 novembre 2007 et le 21 juin 2008.

3.1.7. Stabilité de la taxe d'aéroport

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la taxe d'aéroport s'élève à 8,75 euros par passager au départ et à 1,0 euro par tonne de fret ou de courrier. Ces taux sont restés inchangés au 1^{er} janvier 2008. Le plafond de la taxe, tel qu'autorisé par la loi pour les aéroports exploités par Aéroports de Paris, se situe depuis la loi de finances rectificative pour 2006 à 9,5 euros par passagers au départ et à 1,0 euro par tonne de fret ou de courrier.

3.1.8. Contrôle fiscal

La vérification de la comptabilité de la société Aéroports de Paris sur les exercices 2003 et 2004, commencée en 2006, s'est achevée en juillet 2007.

Les rappels non contestés ont été réglés au cours du contrôle. Les éléments contestés sont provisionnés dans les comptes d'Aéroports de Paris en provisions pour impôts.

3.1.9. Trieur à Bagages Est

A l'automne 2007 Aéroports de Paris a mis en service le Trieur Bagage Est (TBE) situé sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle. Ce TBE a été construit par la société Cegelec titulaire du marché, ayant comme sous-traitants les sociétés Siemens SAS et FKI Logistex.

Ce trieur est exploité conjointement par Aéroports de Paris et la compagnie Air France-KLM.

Comme toute installation de cette importance, une phase de montée en charge progressive, mobilisant l'ensemble des acteurs concernés par le trieur, a été engagée afin de garantir la robustesse du système et pour permettre à l'installation d'atteindre son plein régime par des paliers successifs. Ainsi, d'octobre 2007 à mars 2008, le processus de traitement des bagages locaux du T2E a pu être intégré dans cette installation. Ceci a permis d'appréhender la hausse du trafic due à la réouverture de la jetée du terminal 2E ainsi que celle due à la hausse du trafic en période estivale.

La seconde phase de montée en charge, qui concerne le traitement par le TBE des bagages en correspondance au sein de CDG2, a débuté en juillet 2008. La fin de la montée en charge de l'activité de traitement des bagages en correspondance est prévue pour fin 2008.

3.1.10. Etapes préparatoires au lancement du projet Cœur d'Orly

Le projet immobilier Cœur d'Orly, évoqué au paragraphe "2.3. Périmètre de consolidation", a pour vocation de créer un quartier d'affaires sur une partie des réserves foncières du Groupe proches de l'aéroport de Paris-Orly. Aéroports de Paris a sélectionné en mars 2008 le groupement Altaréa/Foncière des Régions, comme partenaire financier et développeur pour la première étape du projet (160 000 m²).

Au cours du premier semestre 2008, les sociétés immobilières ont été constituées avec le groupement partenaire. Un premier contrat de promotion immobilière (CPI) a été signé par Aéroports de Paris et le groupement partenaire le 6 juin 2008. Il concerne la phase d'études d'architecture et d'ingénierie relative aux premiers îlots à développer.

3.2. Analyse du compte de résultat

Les différents soldes intermédiaires de gestion contribuant à la formation de l'EBITDA, du résultat opérationnel courant et du résultat net du groupe au 30 juin 2008 s'établissent comme suit :

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Chiffre d'affaires (1)	1 214,0	1 081,4	+12,3%
EBITDA (2)	404,2	354,0	+14,2%
Résultat opérationnel courant (3)	235,2	209,2	+12,4%
Résultat opérationnel	231,5	176,9	+30,8%
Résultat financier	-42,3	69,7	-160,6%
Résultat net (4)	124,7	201,6	-38,1%
Résultat net hors éléments non récurrents (5)	127,1	114,5	+11,0%

- (1) Produits des activités ordinaires.
- (2) EBITDA : résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et des dépréciations d'immobilisations nettes de reprises.
- (3) Le résultat opérationnel courant est le résultat opérationnel avant l'impact de certains produits et charges non courants, notamment ceux liés au projet de réorganisation de l'activité d'escale en 2008 et 2007.
- (4) Résultat attribuable aux actionnaires d'Aéroports de Paris.
- (5) Les charges et produits 2007 et 2008 non récurrents sont liés à l'accident du terminal CDG 2E, aux provisions liées au projet de réorganisation de l'escale et à la cession des titres BCIA (et induisent un effet impôt).

3.2.1. Evolution de l'EBITDA

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Chiffre d'affaires	1 214,0	1 081,4	+12,3%
Production immobilisée et stockée	26,9	23,6	+14,0%
Charges courantes	-838,6	-766,1	+9,5%
Autres produits opérationnels courants	2,1	9,2	-77,3%
Dépréciations de créances nettes de reprises	-0,2	2,3	-109,1%
Dotations aux provisions nettes de reprises	0,1	3,7	-98,5%
EBITDA	404,2	354,0	+14,2%

Evolution du chiffre d'affaires

Le premier semestre 2008 est à nouveau caractérisé par le dynamisme du **chiffre d'affaires** qui s'élève à 1 214,0 millions d'euros, en hausse de 12,3%.

Cette croissance, très supérieure à celle du trafic de passagers (+ 2,8 %), s'explique par :

- concernant le trafic :
 - un effet volume lié à la hausse du nombre de passagers (+2,8 %) et à la hausse du nombre de mouvements d'avion (+1,9%)
 - un effet prix (inférieur à celui du premier semestre 2007) via la hausse des tarifs de redevances de 4,25 % au 1^{er} avril 2007 et de 3,80 % au 1^{er} avril 2008 pour les redevances principales et de 4,25 % au 1^{er} avril 2007 et 4,70 % au 1^{er} avril 2008 pour les redevances accessoires,
 - un effet mix provenant de l'accroissement de la part relative des segments de trafic de passagers les plus contributeurs "International hors Europe" (38,3 % au premier semestre 2008 contre 37,4 % au premier semestre 2007) et "Europe hors France" (42,1 % au premier semestre 2008 contre 41,6 % au premier semestre 2007) dans le trafic total,
- l'ouverture des nouvelles installations (Galerie Parisienne le 27 juin 2007 et nouvelle jetée d'embarquement du terminal 2E le 30 mars 2008), qui rendent possible des locations de surfaces et d'équipement supplémentaires,

- la progression très sensible des commerces (+ 11,6 %) qui bénéficient notamment de l'important plan d'extension des surfaces commerciales et de l'enrichissement de l'offre de produits,
- la croissance rapide de l'immobilier (+ 7,1 %),
- et le succès des filiales à l'international et dans les télécom et de la co-entreprise Société de Distribution Aéroportuaire qui porte la croissance du segment "autres activités" à + 26,7 %.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé par segment :

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Services aéroportuaires	957,4	872,3	+9,8%
Immobilier	102,2	95,5	+7,1%
Escale et prestations annexes	97,3	93,5	+4,1%
Autres activités	185,7	146,6	+26,7%
Eliminations intersegments	-128,7	-126,5	+1,8%
Chiffre d'affaires consolidé	1 214,0	1 081,4	+12,3%

Le chiffre d'affaires est détaillé par segment au paragraphe 3.3 "Analyse par segments" ci-après.

Evolution des charges courantes

Au premier semestre 2008, les **charges opérationnelles courantes** du Groupe (hors dépréciations et amortissements) ont progressé de 9,5% soit à un rythme moins rapide que le chiffre d'affaires (+12,3 %), pour atteindre un total de 838,6 millions d'euros (soit 69,1% du chiffre d'affaires), contre 766,1 millions d'euros au premier semestre 2007 (soit 70,8% du chiffre d'affaires). Elles se détaillent comme suit :

En millions d'euros	30/06/08	Part CA	30/06/07	Part CA	2008 / 2007
Achats	84,0	6,9%	67,4	6,2%	+24,6%
Services extérieurs	303,5	25,0%	268,9	24,9%	+12,9%
dont sous-traitance	173,4	14,3%	161,3	14,9%	+7,5%
Charges de personnel	352,6	29,0%	329,1	30,4%	+7,1%
Impôts et taxes	81,5	6,7%	71,3	6,6%	+14,4%
Autres charges d'exploitation	17,0	1,4%	29,4	2,7%	-42,1%
Total charges courantes	838,6	69,1%	766,1	70,8%	+9,5%

Les **achats consommés** progressent de 24,6 %, à 84,0 millions d'euros, la grande majorité de la hausse est attribuable à :

- un effet de périmètre, dû à la consolidation au premier semestre 2008, mais pas au premier semestre 2007 de Hub télécom Région² dont le métier de grossiste en matériels de télécom est par nature fortement consommateurs d'achats,
- la croissance des achats de la maison mère, en raison de l'indexation des prix des combustibles sur le prix de gaz, malgré des volumes achetés restés stables, et de l'augmentation des volumes d'électricité achetés du fait de la mise en service de nouvelles infrastructures sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle (la Galerie Parisienne le 27 juin 2007, la nouvelle jetée du terminal 2E le 30 mars 2008 et le trieur à bagages Est début octobre 2007).
- et à la croissance des achats de la co-entreprise Société de Distribution Aéroportuaire, liée au dynamisme de son activité,

Les **services extérieurs** progressent de 12,9 %, à 303,5 millions d'euros. Leur principal poste, la sous-traitance, augmente de 7,5 % du fait de l'ouverture de nouvelles installations sur la plate-forme

² En juillet 2007, la filiale Hub télécom a réalisé l'acquisition de la société BGI Technologie, renommée Hub télécom Région le 28 avril 2008.

de Paris-Charles de Gaulle (la Galerie Parisienne, la nouvelle jetée du terminal 2E et trieurs à bagages) et du fait du renforcement des mesures de sûreté depuis novembre 2006 (développement des services d'inspection filtrage des bagages, de contrôles de sûreté). Le second poste, les services d'entretien et réparation augmente également, en lien avec les nouvelles ouvertures.

Les **charges de personnel** sont en hausse de 7,1 % à 352,6 millions d'euros. L'effectif total moyen du groupe est en hausse de 4,0 %. Les effectifs moyens se détaillent comme suit :

	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007	31/12/07
ADP SA	7 280	7 455	-2,3%	7 451
dont escale	531	647	-17,9%	636
Groupe Alyzia	3 022	2 643	+14,3%	2 957
Reste du groupe	1 149	910	+26,3%	973
Total	11 451	11 008	+4,0%	11 381

La hausse des charges de personnel de la maison mère est de + 3,7 %, à 259,8 millions d'euros résultant principalement de deux effets contraires :

- Un effet volume maîtrisé, l'effectif moyen d'Aéroports de Paris SA étant en retrait de 2,3 %, ce qui traduit :
 - la poursuite des efforts de productivité de l'entreprise. Sur le périmètre de la maison mère, hors Escale, la Société a réalisé depuis fin 2005 les gains de productivité suivants:
 - En 2006 : + 4,6 % par rapport à 2005
 - En 2007 : + 5,6 % par rapport à 2006
 - Au premier semestre 2008 : + 3,8 % par rapport au premier semestre 2007
 - et la décroissance des effectifs de l'assistance en escale au sein d'Aéroports de Paris SA
- Le plein effet sur le semestre de la mise en place en octobre 2007 d'une mutuelle obligatoire et d'un régime de retraite par capitalisation.

Les charges de personnel des filiales augmentent de + 18,1 %, à 92,7 millions d'euros, et reflètent principalement un fort effet volume, l'effectif moyen des filiales augmentant de + 17,4 %, sous l'effet conjugué de la forte progression de leur activité et des recrutements nécessaires au sein de la filiale Alyzia (effectifs : + 14,3 %) qui traduisent notamment la reprise des contrats anciennement opérés par la Société mère Aéroports de Paris SA.

Les **impôts et taxes** progressent de 10,2 millions d'euros (+ 14,4 %). La taxe professionnelle (29,6 millions d'euros) augmente de 15,8 %, les taxes foncières (26,7 millions d'euros) augmentent 28,7% sous l'effet de la hausse des taux et des bases et des nouvelles mises en service d'infrastructures sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. Les autres impôts et taxes (25,2 millions d'euros) progressent de 1,0 %.

Les **autres charges d'exploitation** sont en baisse, en valeur absolue de 42,1% pour atteindre 17,0 millions d'euros. Le premier semestre 2007 avait été impacté par le contrôle fiscal, qui n'affecte pas l'exercice 2008, et à de moindres pertes sur créances irrécouvrables

Evolution des autres produits et charges opérationnels courants, dépréciations de créances et dotations aux provisions

Les **autres produits opérationnels courants** s'établissent à + 2,1 millions d'euros au premier semestre 2008 contre + 9,1 millions d'euros au premier semestre 2007, les produits ayant été impactés en 2007 en raison de la facturation de diverses pénalités à des fournisseurs.

Les **dépréciations de créances** nettes de reprises s'établissent à - 0,2 million d'euros au premier semestre 2008 contre + 2,3 millions d'euros au premier semestre 2007 en raison de moindres reprises de dépréciations sur créances irrécouvrables.

Les **dotations aux provisions** nettes de reprises s'établissent à + 0,1 million d'euros au premier semestre 2008 contre + 3,7 millions d'euros au premier semestre 2007, semestre au cours duquel la provision constituée pour le contrôle fiscal avait été reprise à concurrence du redressement enregistré en autres charges d'exploitation (voir ci-dessus).

Evolution du taux de marge brute

L'EBITDA poursuit sa bonne progression, en hausse de 14,2 % sur le premier semestre 2008, à 404,2 millions d'euros, les charges opérationnelles courantes évoluant à un rythme sensiblement inférieur (+ 9,5 %) à celui du chiffre d'affaires.

Fruit de l'évolution dynamique du chiffre d'affaires et de la progression plus modérée des charges opérationnelles courantes, le taux de marge brute (ratio de l'EBITDA rapporté au chiffre d'affaires) progresse de 0,6 point, à 33,3 % au premier semestre 2008, comparé à 32,7 % au premier semestre 2007.

Le taux de marge brute s'améliore dans trois des guatre segments :

- L'EBITDA du segment Services aéroportuaires croît de 11,6 %, à 382,8 millions d'euros grâce à la maîtrise des charges malgré un contexte de fort développement des infrastructures. La marge brute atteint 40,0 % au premier semestre 2008, en progression de 0,7 point par rapport à 39,3 % au premier semestre 2007.
- L'EDITDA du segment Immobilier atteint 57,5 millions d'euros (contre 47,6 millions d'euros) et est en hausse de 20,8 %, ayant notamment bénéficié de l'effet de reprises de provisions. Hormis cet effet, l'EBITDA serait en progression sur le semestre de 10,3 % par rapport au premier semestre de 2007 et le taux de marge brute s'élèverait à 51,4%, en hausse de 1,6 point par rapport au premier semestre 2007.
- L'EBITDA du segment Autres activités progresse très fortement de 36,0 % au premier semestre 2008, pour atteindre 19,9 millions d'euros, contre 14,6 millions d'euros au premier semestre 2007. La marge brute est en progression de 0,7 point, à 10,7 % au premier semestre 2008 contre 10,0 % au premier semestre 2007.
- Au premier semestre 2008, l'EBITDA du segment Escale et prestations annexes s'établit à 7,8 millions d'euros, en ligne avec celui du premier semestre 2007 à 7,3 millions d'euros. La progression du chiffre d'affaires sur le semestre est compensée par l'augmentation des charges. La marge brute s'établit à 8,0 % du chiffre d'affaires du premier semestre 2008, comparable à 7,8 % au premier semestre 2007. Pour autant, le Groupe maintient son objectif d'un retour à l'équilibre du résultat opérationnel courant du segment Escale et prestations annexes en 2009. Une amélioration des résultats est attendue au deuxième semestre, ce qui devrait permettre de diminuer légèrement le déficit 2008 par rapport à 2007³.

3.2.2. Evolution du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'EBITDA, du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel du Groupe entre les périodes considérées :

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
EBITDA	404,2	354,0	+14,2%
Dotations aux amortissements	-168,9	-144,8	+16,7%
Résultat opérationnel courant	235,2	209,2	+12,4%
Autres produits et charges non courants	-3,7	-32,3	-88,6%
Résultat opérationnel	231,5	176,9	+30,8%

[.]

³ La précédente prévision du Groupe était que le résultat opérationnel courant du segment Assistance en escale et prestation annexes serait significativement réduit en 2008 par rapport à 2007, ce que les résultats enregistrés au premier semestre ne permettent plus d'anticiper.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 235,2 millions d'euros, en progression sensible de 12,4 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

Cette progression résulte de deux effets contraires : d'une part de la forte croissance de l'EBITDA telle qu'expliquée ci-dessus (+ 14, 2 %) et d'autre part de la hausse substantielle des dotations aux amortissements (+16,7 %, à 168,9 millions d'euros). Cette dernière est liée aux mises en service importantes intervenues en 2007, notamment de la Galerie Parisienne, du système de Tri des Bagages Est (TBE) et du CDG Val et dans une moindre mesure à la mise en service en mars 2008 de la nouvelle jetée d'embarquement du terminal 2E, auxquels s'ajoute la réhabilitation en cours du Terminal 1 de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle (ouverture du 3^è quart fin mars 2008).

La marge opérationnelle courante du Groupe augmente de 0,1 point, à 19,4 % au premier semestre 2008 contre 19,3 % au premier semestre 2007. Cette légère évolution positive est obtenue malgré le développement important d'infrastructures sur la plate-forme de Paris-Charles de Gaulle (capacité notamment accrue de + 11,4 millions de passagers, entre fin juin 2007 et fin juin 2008).

La marge opérationnelle courante des deux segments Immobilier et Autres activités est en progression sensible entre le premier semestre 2007 et le premier semestre 2008. En revanche, le taux de marge opérationnelle courante du segment Services aéroportuaires se tasse au premier semestre 2008 compte tenu de la forte progression des amortissements, en lien avec l'ouverture de nouvelles infrastructures. La marge opérationnelle courante du segment Escale et prestations annexes est en très légère diminution.

Le solde négatif des **autres produits et charges non courants** s'établit à -3,7 millions d'euros, rassemblant la charge de 2,7 millions d'euros pour réorganisation de l'activité d'assistance en escale et 1,0 million d'euros de charges consécutives à l'accident du Terminal 2E.

Au premier semestre 2007, ce poste regroupait pour l'essentiel la provision liée au projet de réorganisation des activités d'assistance en escale (pour - 30,8 millions d'euros) et s'élevait à - 32,3 millions d'euros.

Après impact de ces éléments non récurrents, le **résultat opérationnel** s'établit en hausse de 30,8 % à 231,5 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 176,9 millions d'euros au premier semestre 2007. La marge opérationnelle passe ainsi de 16,4 % au premier semestre 2007 à 19,1 % au premier semestre 2008, soit une progression de 2,7 points.

3.2.3. Evolution du résultat net

Le résultat financier s'établit à - 42,3 millions d'euros sur le premier semestre 2008, contre + 69,7 millions d'euros sur le premier semestre 2007.

La situation positive au premier semestre 2007 était due à la plus-value de 109,8 millions d'euros réalisée sur la cession de la participation détenue par Aéroports de Paris Management dans Beijing Capital International Airport Company Limited (BCIA). Hors ces éléments non récurrents, le résultat financier du premier semestre 2007 aurait été de - 40,1 millions d'euros (- 42,3 millions d'euros au premier semestre 2008).

Le *coût de l'endettement financier brut* au 30 juin 2008, (- 50,0 millions d'euros), est stable par rapport au 30 juin 2007 (- 50,0 million d'euros), le premier semestre 2008 n'ayant enregistré aucune variation significative de l'endettement financier brut et la mise en place d'instruments de couverture ayant permis d'atténuer efficacement l'impact négatif de la hausse des taux d'intérêt.

Le coût de l'endettement financier net s'établit à - 41,2 millions d'euros (contre 40,8 millions d'euros au 30 juin 2007) compte tenu de 8,9 millions d'euros de produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au premier semestre 2008.

L'impôt sur les bénéfices du Groupe est en hausse de 40,9% à 65,2 millions d'euros contre 46,3 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif ressort à 34,5%,

(relativement en ligne avec le taux de calcul de 34,43%) contre 18,8% au premier semestre 2007. Le niveau faible de ce taux au premier semestre 2007 provient de l'impact de la taxation à taux réduit de la plus-value dégagée sur la cession des titres BCIA, soumise au taux de droit commun sur 5% seulement de son montant.

Le **résultat net part du Groupe** publié du premier semestre 2008 atteint 124,7 millions d'euros, en diminution apparente de 38,1 % par rapport au premier semestre 2007, ce dernier ayant notamment bénéficié de la cession de la participation détenue par la filiale du Groupe, Aéroports de Paris Management, dans BCIA.

Hors éléments non récurrents, le **résultat net retraité** s'élève à 127,1 millions d'euros au premier semestre 2008 en progression de 11,0 % par rapport au premier semestre 2007 (114,5 millions d'euros).

Synthèse des éléments non récurrents aux premiers semestres 2008 et 2007 :

En millions d'euros	30/06/2007	30/06/2008
Résultat de la période	201,6	124,7
Annulation charges 2E	1,4	1,0
Annulation charges Escale	30,8	2,7
Annulation PV cession BCIA	-109,8	-
IS correspondant	-9,5	-1,3
Résultat net avant éléments non récurrents	114,5	127,1

Au premier semestre 2007, les retraitements⁴ d'éléments non récurrents correspondent pour l'essentiel à l'annulation de la plus-value de cession de BCIA, de 109,8 millions d'euros, à laquelle s'ajoutent :

- l'annulation de la charge de 30,8 millions d'euros pour réorganisation de l'activité d'assistance en escale,
- l'annulation de 1,4 million d'euros de charges consécutives à l'accident du Terminal 2E
- l'annulation de l'impact des points susmentionnés sur l'impôt sur les résultats : 9,5 millions d'euros.

Au premier semestre 2008, les éléments non récurrents sont pratiquement négligeables, les retraitements⁵ effectués sont les suivants :

- l'annulation de la charge de 2,7 millions d'euros pour réorganisation de l'activité d'assistance en escale.
- l'annulation de 1,0 million d'euros de charges consécutives à l'accident du Terminal 2E,
- l'annulation de l'impact des points susmentionnés sur l'impôt sur les sociétés : 1,3 million d'euros.

3.3. Analyse par segment

Le Groupe Aéroports de Paris a défini son information sectorielle primaire sur la base d'une information par secteur d'activité. Les segments identifiés sont les suivants :

- Services aéroportuaires : ce segment regroupe l'ensemble des produits et des services fournis par le Groupe qui sont nécessaires ou liés au traitement des avions sur les aéroports ou au flux des passagers aériens et de leurs accompagnants dans les installations du Groupe. Les services aéroportuaires incluent notamment les redevances aéroportuaires, les revenus locatifs liés au traitement des avions et des passagers, les revenus des commerces, ainsi que la taxe d'aéroport.
- **Escale et prestations annexes** : ce segment regroupe l'ensemble des produits et services fournis par le Groupe aux compagnies aériennes au titre de l'assistance en escale, tels qu'énumérés par l'annexe de l'article R. 216-1 du Code de l'aviation civile, et de certains autres services.

⁵ Les montants des éléments non récurrents sont avant effet impôt.

⁴ Les montants des éléments non récurrents sont avant effet impôt.

- **Immobilier**: ce segment regroupe l'ensemble des produits et services de location immobilière fournis par le Groupe à l'exclusion des locations immobilières réalisées dans les aérogares qui sont liées au traitement des avions et des passagers et par voie de conséquence affectées au segment "Services Aéroportuaires".
- **Autres activités** : ce segment regroupe l'ensemble des produits et des services fournis pour l'essentiel par les filiales du Groupe Aéroports de Paris n'entrant pas dans les segments précédents ainsi que certaines activités de diversification.

La performance de chacun des secteurs d'activité est analysée ci-dessous à partir de leurs chiffres d'affaires et de leurs résultats opérationnels avant affectation des frais de siège.

Les revenus et le résultat du Groupe de décomposent de la manière suivante :

30/06/08	Services aéro- portuaires	Escale & prestations annexes	Immobilier	Autres activités	Eliminations et non affecté	Total
Produit des activités ordinaires	957,4	97,3	102,2	185,7	(128,7)	1 214,0
EBITDA	382,8	(7,8)	57,5	19,9	(48,3)	404,2
Résultat opérationnel courant	238,6	(9,0)	41,6	12,1	(48,1)	235,2
Résultat opérationnel	237,6	(11,7)	41,6	12,1	(48,1)	231,5
Résultat net						124,7

30/06/07	Services aéro- portuaires	Escale & prestations annexes	Immobilier	Autres activités	Eliminations et non affecté	Total
Produit des activités ordinaires	872,3	93,5	95,5	146,6	(126,5)	1 081,4
EBITDA	343,1	(7,3)	47,6	14,6	(44,0)	354,0
Résultat opérationnel courant	222,2	(8,6)	32,0	7,7	(44,0)	209,2
Résultat opérationnel	220,7	(39,5)	32,0	7,7	(44,0)	176,9
Résultat net						201,6

Services aéroportuaires

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Produits des activités ordinaires	957,4	872,3	+9,8%
Charges courantes	-591,9	-566,9	+4,4%
EBITDA	382,8	343,1	+11,6%
Amortissements	-144,2	-120,9	+19,2%
Résultat Opérationnel Courant	238,6	222,2	+7,4%
Résultat Opérationnel	237,6	220,7	+7,6%
EBITDA / CA	40,0%	39,3%	+0,7 pt
ROC / CA	24,9%	25,5%	-0,5 pt

Le chiffre d'affaires du segment **Services aéroportuaires** s'inscrit en hausse de 9,8 % sur le premier semestre 2008, à 957,4 millions d'euros.

Il est notamment soutenu par la croissance des revenus provenant des redevances, des activités commerciales et des locations de locaux dans les nouvelles infrastructures. Il se détaille comme suit :

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Redevances aéronautiques	376,4	345,4	+9,0%
Redevances spécialisées	66,9	52,7	+26,8%
Activités commerciales	119,3	107,0	+11,6%
Parcs et accès	77,5	74,4	+4,2%
Prestations industrielles	41,1	36,5	+12,7%
Taxe d'aéroport	185,9	174,8	+6,3%
Recettes locatives	44,9	38,1	+18,1%
Autres recettes	45,3	43,4	+4,2%
Total	957,4	872,3	+9,8%

La solide performance des services aéroportuaires est enregistrée malgré une croissance du trafic moindre qu'en 2007, grâce à la diversité des services offerts par le Groupe sur son cœur de métier :

- concernant les **redevances aéroportuaires** (redevances passagers, atterrissage, stationnement, carburant et balisage), le chiffre d'affaires est en hausse de 9,0 % à 376,4 millions d'euros :
 - effet volume : la croissance du trafic passagers est de + 2,8% et celle du nombre de mouvements d'avions de + 1,9 %,
 - effet prix : par ailleurs, dans le respect des stipulations du contrat de régulation économique, les tarifs des redevances aéronautiques ont augmenté de 4,25 % en moyenne à partir du 1er avril 2007 et de 3,80 % en moyenne à partir du 1er avril 2008,
 - effet mix : le Groupe bénéficie d'une structure de trafic plus rémunératrice (effet mix favorable)⁶
 - enfin, les nouvelles installations livrées en 2007 et 2008 bénéficient également à l'activité. C'est le cas par exemple pour les nouveaux postes de stationnement avions. La redevance de stationnement est particulièrement dynamique (+ 20,5 %) grâce à une forte progression du nombre de postes de stationnement au contact avec l'ouverture de la Galerie Parisienne puis de la nouvelle jetée du terminal 2E.
- L'ouverture de nouvelles installations bénéficie aussi aux redevances spécialisées, qui regroupent des redevances accessoires (tri bagages, banques d'enregistrement, dégivrage) et autres prestations (accueils officiels, locations de réseaux) en forte progression de 26,8 %, à 66,9 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de l'activité de dégivrage enregistre une croissance élevée notamment par rapport à un niveau d'activité très bas en 2007 du fait de conditions climatiques particulièrement clémentes.

Les revenus des banques d'enregistrement progressent, bénéficiant de l'ouverture de nouvelles installations au terminal 2E de la plate-forme de Paris-Charles de Gaulle.

Le chiffre d'affaires des systèmes de tri des bagages poursuit sa bonne progression, bénéficiant notamment de l'ouverture de nouveaux systèmes de tri des bagages au terminal 2E sur la plate-forme de Paris-Charles de Gaulle.

Enfin, sont comptabilisés dans ce poste, à partir du premier semestre 2008⁷, pour un montant de 3,0 millions d'euros, les revenus provenant de la récente redevance pour la fabrication des badges d'accès aux zones réservées à compter du 1^{er} janvier 2008 (précédemment, le coût de la fabrication de ces badges était couvert par la taxe d'aéroport).

- Les nouveaux terminaux ont aussi permis une progression très significative des **revenus locatifs** (locations de locaux en aérogares) qui croissent de 18,1 % pour atteindre 44,9 millions d'euros. Cette forte croissance bénéficie en effet :
 - du plein effet, sur le semestre, de la mise en location à sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle de nouvelles surfaces en aérogares notamment dans la Galerie Parisienne et de nouveaux terrains et bâtiments adjacents

⁶ Cet effet mix consiste en la montée des segments de trafic les plus contributeurs au chiffre d'affaires : 'International hors Europe' et "Europe hors France".

⁷ Au premier trimestre 2008, ces revenus avaient été comptabilisés dans le poste "autres recettes" du segment "Services Aéroportuaires".

- et de l'indexation des loyers sur l'ICC (indice du coût de la construction) soit une augmentation tarifaire de 5,05 % appliquée à partir du 1^{er} janvier 2008.

Très sensible progression des activités commerciales

Le chiffre d'affaires des **activités commerciales** (boutiques, bars et restaurants, loueurs de voitures et publicité) est en hausse de 11,6 % à 119,3 millions d'euros. Pratiquement toutes les composantes de cette activité progressent.

Le chiffre d'affaires des boutiques en zone réservée est en croissance sensible de 14,1 % et le chiffre d'affaires des bars et restaurants progresse de + 10,1 % sur le semestre, grâce notamment :

- à l'effet en année pleine de l'ouverture de la zone commerciale de la Galerie Parisienne (+4 600 m²) et ceux du deuxième quart de l'aérogare 1 de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle.
- aux premiers effets des commerces ouverts au cours du premier semestre 2008 dans la nouvelle jetée du terminal 2E (+ 4 850 m²) et à Orly Sud (+ 1 300 m²).

Au total, entre fin juin 2007 (avant ouverture de la Galerie Parisienne le 27 juin 2007) et fin juin 2008, Aéroports de Paris a ouvert 10 145 m² de surfaces commerciales, portant le total de surfaces ouvertes à 46 510 m², en augmentation de 27,9 % par rapport à la situation précédant l'ouverture de la Galerie Parisienne.

- Le chiffre d'affaires **des parcs de stationnement automobile et accès** s'établit à 77,5 millions d'euros en hausse de 4,2 %. Hormis l'effet de la perte, depuis la mise en service du CDG Val le 1^{er} avril 2007, d'une subvention du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) comptabilisée précédemment dans ce poste, l'activité croît de 7,4 %. Les recettes horaires et les abonnements poursuivent leur progression.
- Le chiffre d'affaires des prestations industrielles (fourniture d'énergie, de fluides...) croît de 12,7% pour atteindre 41,1 millions d'euros.
 Les ventes de chauffage, confort climatique et froid, comme les ventes d'électricité à EDF (cogénération sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle) bénéficient de l'indexation des tarifs sur la hausse du coût d'achat du gaz. Les quantités thermiques vendues sont également en hausse en raison d'un hiver plus rigoureux au premier trimestre 2008 qu'au premier trimestre 2007.
- Le chiffre d'affaires correspondant à la collecte de la **taxe d'aéroport**, dédiée principalement au financement des activités de sûreté, progresse de 6,3 %, à 185,9 millions d'euros.
- Les autres recettes (facturation ou refacturation de divers services) sont en hausse de 4,2 % à 45,3 millions d'euros.

L'EBITDA du segment Services aéroportuaires croît de 11,6 %, à 382,8 millions d'euros grâce à la maîtrise des charges malgré un contexte de fort développement des infrastructures (la capacité nominale des aérogares⁸ a crû de 11,4 millions de passagers entre fin juin 2007 et fin juin 2008). La marge brute atteint 40,0 % au premier semestre 2008, en progression de 0,7 point par rapport à 39,3 % au premier semestre 2007.

Le résultat opérationnel courant augmente de 7,4 % à 238,6 millions d'euros. La marge opérationnelle courante se tasse à 24,9 % au premier semestre 2008, contre 25,5 % au premier semestre 2007, compte tenu de la forte progression des amortissements (pour un montant de 144,2 millions d'euros sur le segment, en progression de + 19,2 %).

24

⁸ Y compris la Galerie Parisienne, ouverte le 27 juin 2007. Capacité nette du démontage d'installations provisoires qui avaient été créées pour pallier l'accident de la jetée du terminal 2E.

Immobilier (hors aérogares)

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Produits des activités ordinaires	102,2	95,5	+7,1%
Charges courantes	-50,3	-47,6	+5,6%
EBITDA	57,5	47,6	+20,8%
Amortissements	-15,9	-15,6	+2,0%
Résultat Opérationnel Courant	41,6	32,0	+30,0%
Résultat Opérationnel	41,6	32,0	+30,0%
EBITDA / CA	56,3%	49,9%	+6,4 pt
ROC / CA	40,7%	33,5%	+7,2 pt

Le segment **Immobilier** affiche une croissance de 7,1 % sur le premier semestre 2008, le chiffre d'affaires s'établissant à 102,2 millions d'euros.

La croissance du chiffre d'affaires du segment Immobilier sur le premier semestre résulte de :

- la croissance du chiffre d'affaires externe, de 10,3 %, qui reflète essentiellement :
 - ✓ le plein effet sur le semestre, de la commercialisation à compter du 1^{er} juillet 2007, d'une nouvelle gare de Fret, la GB2, sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle et diverses locations nouvelles, qui traduisent le dynamisme commercial de cette activité et comptent pour + 3,8 millions d'euros.
 - ✓ l'augmentation des loyers, indexée sur l'augmentation de l'indice du coût de la construction (ICC), de 5,05 % au 1^{er} janvier 2008 (contre + 7,05 % en 2007), qui compte pour + 2,7 millions d'euros
 - ✓ autres: +0,7 million d'euros.
- une légère baisse du chiffre d'affaires interne (- 1,8 %).

Les charges courantes du segment Immobilier augmentent de 5,6 % grâce à une bonne maîtrise des consommations internes.

(En millions d'euros)	2008	2008 retraité	2007	2008/2007	2008 retraité / 2007
Chiffre d'affaires	102,2	102,2	95,5	7,0%	7,0%
EBITDA	57,5	52,5	47,6	20,8%	10,3%
ROC	41,6	36,6	32,0	30,0%	14,4%

L'EDITDA du segment Immobilier atteint 57,5 millions d'euros (contre 47,6 millions d'euros) et est en hausse de 20,8 %, bénéficiant notamment de l'effet de reprises de provisions (+5,0 millions d'euros). Hormis cet effet, l'EBITDA serait en progression sur le semestre de 10,3 % par rapport au premier semestre de 2007 et le taux de marge brute s'élèverait à 51,4%, en hausse de 1,6 point par rapport au premier semestre 2007.

Le résultat opérationnel courant du segment s'élève à 41,6 millions d'euros au premier semestre 2008, en augmentation 30,0 % par rapport à la même période de l'année précédente. La marge opérationnelle courante s'établit au premier semestre 2008 à 40,7 %. Hormis l'effet des reprises sur provisions susmentionné, le résultat opérationnel courant serait en hausse de 14,4 % à 36,6 millions d'euros et la marge opérationnelle courante s'établirait à 35,8 %, en hausse de 2,3 points par rapport au niveau du premier semestre 2007, le niveau des amortissements étant pratiquement stable par rapport au premier semestre 2007 (+ 2,0 %).

Escale et prestations annexes

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Produits des activités ordinaires	97,3	93,5	+4,1%
Charges courantes	-105,7	-102,1	+3,6%
EBITDA	-7,8	-7,3	+6,5%
Amortissements	-1,2	-1,3	-6,6%
Résultat Opérationnel Courant	-9,0	-8,6	+4,5%
Résultat Opérationnel	-11,7	-39,5	-70,4%
EBITDA / CA	-8,0%	-7,8%	-0,2 pt
ROC / CA	-9,3%	-9,2%	-0,0 pt

Assistance en escale : réorganisation d'une activité soumise à une forte concurrence

Le chiffre d'affaires du segment **Assistance en escale et prestations annexes** atteint 97,3 millions d'euros au premier semestre 2008, en croissance de 4,1 % par rapport au premier semestre de 2007.

Cette progression du chiffre d'affaires résulte pour l'essentiel d'une croissance soutenue sur le premier trimestre générée par l'effet en année pleine des gains de contrats obtenus en 2007 pour l'activité Assistance en escale. Au deuxième trimestre en revanche, le Groupe a perdu davantage de clients qu'il n'en a gagnés, notamment du fait du transfert géographique de compagnies aériennes entre les aéroports de Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle ou entre terminaux. Le contexte concurrentiel de l'activité d'Assistance en escale reste difficile.

Au premier semestre 2008, l'EBITDA du segment s'établit à - 7,8 millions d'euros, en ligne avec l'EBITDA du premier semestre 2007 (- 7,3 millions d'euros, soit - 6,5 %), l'augmentation du chiffre d'affaires sur le semestre étant compensée par l'augmentation des charges. L'EBITDA d'Alyzia est cependant en forte amélioration par rapport au premier semestre 2007 et s'établit à - 0,9 million d'euros. La marge brute du segment reste négative à - 8,0 % du chiffre d'affaires du premier semestre 2008, comparable à - 7,8 % au premier semestre 2007.

Le résultat opérationnel courant du segment se dégrade de - 4,5 % à - 9,0 millions d'euros sur le premier semestre 2008, contre - 8,6 millions d'euros sur le premier semestre 2007. La marge opérationnelle courante est stable à - 9,3 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2008, contre - 9,2 % au premier semestre 2007.

Le Groupe maintient son objectif d'un retour à l'équilibre du résultat opérationnel courant du segment Escale et prestations annexes pour l'exercice 2009. Pour 2008, une amélioration des résultats est attendue au deuxième semestre, ce qui devrait permettre de diminuer légèrement la perte opérationnelle courante par rapport à 2007⁹.

Le résultat opérationnel du segment s'établit à -11,7 millions d'euros sur le premier semestre 2008 contre - 39,5 millions d'euros en 2007. Le résultat du premier semestre 2007 intégrait une provision sur coût de la réorganisation du segment Escale de 30,8 millions d'euros. Les charges liées à la réorganisation de l'activité s'établissent à 2,7 millions d'euros au premier semestre 2008.

Au premier semestre 2008, les premiers transferts d'exécution de contrats jusqu'alors opérés par la Direction de l'Escale de la société Aéroports de Paris ont eu lieu vers la société Alyzia, conformément au plan de réorganisation de l'activité. Ces transferts d'activité ont concerné en particulier les compagnies El Al, US Air, United Airlines, All Nippon, Cabo Verde et Air Comet sur l'aéroport de Paris Charles de Gaulle et Iberia sur l'aéroport d'Orly. Au 1^{er} juillet 2008, la part de l'activité ainsi transférée

⁹ La précédente prévision du Groupe était que le résultat opérationnel courant du segment Assistance en escale et prestation annexes serait significativement réduit en 2008 par rapport à 2007, ce que les résultats enregistrés au premier semestre ne permettent plus d'anticiper.

représente d'ores et déjà environ 60% du total à transférer au terme de la réorganisation. Durant cette première phase de transition, la qualité des prestations a été maintenue favorisant ainsi la satisfaction client.

Au second semestre 2008, il est prévu que des transferts supplémentaires d'activité aient lieu au mois d'octobre et de novembre. Conformément au plan de réorganisation, il est toujours anticipé que l'intégralité des activités d'assistance en escale soit exécutée par Alyzia, au terme du 1^{er} semestre 2009.

Par ailleurs, la réorganisation du sous groupe Alyzia a été menée à bien dans de bonnes conditions entre décembre 2007 et juin 2008. L'ensemble des sociétés qui coexistaient au sein de ce sous-groupe (hors activité de sûreté) ont été fusionnées en une société unique, baptisée Alyzia, sous une société holding (Alyzia Holding Services), elle-même filiale à 100% d'Aéroports de Paris. Alyzia a fait l'objet d'un apport de capital de 8,4 millions d'euros et de diverses autres opérations portant le capital à 6 millions d'euros. Elle est présente sur l'ensemble des terminaux de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly. Ces éléments la placent en bonne position d'efficacité opérationnelle et commerciale pour affronter la concurrence des autres opérateurs.

Les activités de prestations de services de sûreté ont été conservées au sein d'une société distincte, Alyzia Sûreté, filiale d'Alyzia.

Autres activités

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Produits des activités ordinaires	185,7	146,6	+26,7%
Charges courantes	-171,0	-132,8	+28,7%
EBITDA	19,9	14,6	+36,0%
Amortissements	-7,7	-6,9	+11,9%
Résultat Opérationnel Courant	12,1	7,7	+57,6%
Résultat Opérationnel	12,1	7,7	+57,6%
EBITDA / CA	10,7%	10,0%	+0,7 pt
ROC / CA	6,5%	5,2%	+1,3 pt

Les contributions au segment Autres activités, de chaque entité s'établissent comme suit :

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Produits des activités ordinaires	185,7	146,6	+26,7%
Société de Distribution Aéroportuaire	87,2	74,4	+17,1%
Hub télécom	48,7	38,7	+25,9%
ADP Ingénierie	41,9	27,0	+55,0%
Aéroports de Paris Management	5,9	4,2	+40,7%
Aéroports de Paris	2,1	2,3	-7,7%
Résultat opérationnel courant	12,1	7,7	+57,6%
Société de Distribution Aéroportuaire	5,2	4,1	+28,2%
Hub télécom	4,6	3,3	+39,9%
ADP Ingénierie	3,0	1,4	+115,5%
Aéroports de Paris Management	-0,1	0,5	-130,5%
Aéroports de Paris	-0,6	-1,5	-62,3%

Contributions au chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires du segment **Autres activités** est en hausse de 26,7 % sur le premier semestre de l'année 2008, à 185,7 millions d'euros.

- Détenue en partenariat avec Aelia, expert de la distribution aéroportuaire, la Société de Distribution Aéroportuaire exploite les boutiques spécialisées dans les alcools, tabacs, parfums et cosmétiques de l'ensemble des aérogares d'Aéroports de Paris ainsi que les boutiques dédiées à la gastronomie au terminal 2F et, depuis le 1^{er} janvier 2008, aux terminaux 2B et 2C. Le chiffre d'affaires de la Société de Distribution Aéroportuaire poursuit sa croissance, en hausse de 17,1 % sur le semestre et s'élève à 87,2 millions d'euros¹⁰. Cette croissance traduit le dynamisme des ventes des boutiques en zone réservée et les bons résultats:
 - des nouvelles boutiques de la Galerie Parisienne¹¹
 - et de la rénovation des zones commerciales préexistantes, en particulier à Orly Sud (reconfiguration des circuits empruntés par les passagers internationaux avec création d'un environnement plus propice au développement des commerces et élargissement des surfaces commerciales) et à l'aérogare 1 de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, rénovée aux trois quarts.
- Le chiffre d'affaires de Hub télécom est en hausse de 25,9 %, à 48,7 millions d'euros. Cette forte croissance reflète principalement le plein effet, sur le semestre, de l'acquisition, le 12 juillet 2007, de la société lyonnaise BGI Technologie¹², spécialisée dans les solutions de mobilité pour les entreprises. Hormis cet effet de périmètre, la croissance de Hub télécom est de 4,9 %.
- ADPi, filiale qui réalise des prestations de design, architecture et ingénierie à l'international, poursuit son expansion rapide sur le premier semestre 2008 : le chiffre d'affaires est en hausse de 55,0 % et atteint 41,9 millions d'euros. Cette croissance est le fruit des succès commerciaux remportés par la filiale en 2007 (elle reflète principalement les projets sur les aéroports de Tripoli, Benghazi et Sebah en Lybie, démarrés en 2007) et bénéficie également du début de travaux correspondant aux succès commerciaux de 2008 (en particulier, le projet de développement de l'aéroport King Abdulaziz International de Djeddah en Arabie Saoudite).
- Aéroports de Paris Management, filiale dédiée à la gestion d'aéroports et à la prise de participation dans des sociétés aéroportuaires, reste particulièrement dynamique, avec un chiffre d'affaires en hausse de 40,7 % sur le semestre, qui atteint 5,9 millions d'euros. Cette croissance reflète principalement :
 - le plein effet, sur le semestre, des contrats signés en 2007 : le contrat d'exploitation pour 25 ans de l'aéroport Queen Alia d'Amman en Jordanie (début d'activité en novembre 2007) et le contrat de management du Terminal Hajj remporté à Djeddah en Arabie Saoudite (début d'activité en septembre 2007)
 - ainsi que la bonne tenue des contrats antérieurs : bons niveaux d'activité en Algérie et en Egypte, sur lesquels une partie de la rémunération des contrats de management est indexée.
- La contribution au chiffre d'affaires de la société mère, Aéroports de Paris SA, s'établit à 2,1 millions d'euros (- 7,7 %), en raison d'un léger tassement de l'activité au sein de la société mère (- 3,4 % ou 0,2 million d'euros) notamment lié au transfert des travaux d'entretien relatifs aux télécommunications de la direction de l'informatique de la société mère vers Hub télécom.

_

¹⁰ Part Aéroports de Paris.

¹¹ Il est encore, au 30 juin 2008, trop tôt pour constater les effets de l'ouverture graduelle, entre fin mars et fin septembre 2008, des boutiques de la nouvelle jetée du terminal 2E.

¹² Rebaptisée Hub télécom Région depuis le 28 avril 2008.

Contributions à l'EBITDA et au résultat opérationnel courant :

L'EBITDA du segment progresse plus rapidement que le chiffre d'affaires, de 36,0 % au premier semestre 2008, pour atteindre 19,9 millions d'euros, contre 14,6 millions d'euros au premier semestre 2007.

Le résultat opérationnel courant est en très forte augmentation sur le premier semestre 2008, de 57,6 % à 12,1 millions d'euros (7,7 millions d'euros au premier semestre 2007) :

- la contribution de la Société de Distribution Aéroportuaire s'établit à 5,2 millions d'euros, en hausse de 28,2 % grâce notamment aux nouvelles zones commerciales.
- La contribution de Hub télécom¹³ s'élève à 4,6 millions d'euros, en croissance de + 39,9 % par rapport au premier semestre 2007,
- celle d'ADPi atteint 3,0 millions d'euros (le résultat opérationnel courant d'ADPi poursuivant une croissance extrêmement rapide de + 115,5 % au premier semestre 2008 après avoir crû de + 181,3 % sur l'ensemble de l'année 2007), grâce à l'obtention de nombreux nouveaux contrats d'ingénierie et architecture et de gestion de projets (en Libye, Arabie Saoudite, au Sultanat d'Oman, au Pakistan et en Colombie en 2007 et en Arabie Saoudite et en Russie au premier semestre 2008).
- celle d'Aéroports de Paris Management s'établit à 0,1 million d'euros au premier semestre 2008 (contre + 0,5 million d'euros au premier semestre 2007). Les moyens et le budget de prospection de cette filiale de gestion d'aéroports en dehors des plates-formes parisiennes ont en effet été accrus, conformément à la stratégie du Groupe de se positionner sur plusieurs appels d'offres en cours d'attribution.
- Enfin, le résultat opérationnel courant provenant d'Aéroports de Paris SA s'établit à 0,6 million d'euros, en amélioration par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent (- 1,5 million d'euros). Cette amélioration du résultat opérationnel courant de 62,3 %, est principalement due à un écart sur provisions pour dépréciation de créances nettes de reprises (+0,8 million d'euros) entre le premier semestre 2008 (reprise nette de 0,2 million d'euros) et le premier semestre 2007 (dotation nette de 0,6 million d'euros) concernant un contrat d'ingénierie au Maroc.

La marge opérationnelle courante du segment Autres activités s'établit à 6,5 %, en hausse de 1,3 point par rapport à celle du premier semestre de l'exercice précédent, de 5,2 %.

_

¹³ Y compris BGI Technologie qui a été renommée en Hub télécom Région depuis le 28 avril 2008, suite à son acquisition par Hub télécom le 12 juillet 2007.

3.4. Tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros	30/06/08	30/06/07	2008 / 2007
Résultat opérationnel	231,5	176,9	+30,8%
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie :	-		
- Amortissements, dépréciations et provisions	168,4	171,2	-1,6%
- Moins-values (plus-values) de cession d'actifs immobilisés	0,2	1,9	-90,1%
- Coût des avantages accordés aux salariés dans le cadre de l'ORS	-		
- Autres	0,3	0,6	-54,7%
Décalages de paiement des indemnités reçues au titre du terminal 2E	-		
Charges financières hors coût de l'endettement net	-1,0	-0,4	+134,2%
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	399,3	350,2	+14,0%
Augmentation des stocks	-5,8	-1,8	+223,6%
Augmentation des clients et autres débiteurs	-37,7	-52,3	-28,0%
Augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	30,3	64,1	-52,8%
Variation du besoin en fonds de roulement	-13,1	10,1	-230,5%
Impôts sur le résultat payés	-72,1	-47,8	+50,9%
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	314,1	312,4	+0,5%
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et entreprises associées	-		
Acquisitions de filiales (nettes de la trésorerie acquise)	-	-0,2	-
Investissements corporels et incorporels	-201,9	-335,2	-39,8%
Acquisitions de participations non intégrées	-0,1	-1,2	-93,3%
Variation des autres actifs financiers	3,8	-3,6	-204,6%
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles	0,1	5,3	-97,7%
Produits provenant des cessions de participations non consolidées	-	189,9	-
Dividendes reçus	0,3	1,1	-75,7%
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations	-101,6	-45,2	+124,9%
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	-299,4	-189,1	+58,3%
Subventions reçues au cours de la période	-	0,5	-
Produits de l'émission d'actions ou autres instruments de capitaux propres	0,0		-
Achats d'actions propres (nets de cessions)	-1,1	-1,3	-13,3%
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-161,2	-93,0	+73,3%
Encaissements provenant des emprunts à long terme	0,4	2,8	-86,2%
Remboursement des emprunts à long terme	-4,3	-4,8	-11,4%
Intérêts payés	-125,1	-115,2	+8,7%
Produits financiers encaissés	62,8	54,3	+15,7%
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-228,6	-156,8	+45,8%
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-213,9	-33,5	+539,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	507,8	503,1	+0,9%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	293,9	469,6	-37,4%

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont stables à 314,1 millions d'euros contre 312,5 millions euros au premier semestre 2007 (+ 0,5 %).

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement s'élèvent à - 299,4 millions d'euros contre - 189,1 millions d'euros. En effet, le premier semestre 2007 avait été impacté positivement par un élément non récurrent; la cession des titres BCIA pour 189,9 millions d'euros.

Les investissements corporels et incorporels sont en baisse de 39,8 %, reflet de deux effets contraires :

- les investissements corporels au premier semestre 2008 sont en baisse sensible (201,9 millions d'euros contre 335,2 millions d'euros sur la même période l'année dernière), ce qui traduit la fin de la phase d'expansion du hub de Paris-Charles de Gaulle,
- en revanche la variation des dettes sur acquisitions d'immobilisations augmente fortement (101,6 millions d'euros contre 45,2 millions d'euros) du fait du paiement du solde des travaux achevés en 2007 et au début de cette année.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement évoluent à - 228,6 millions d'euros contre - 156,8 millions d'euros, en raison pour l'essentiel du versement du dividende versé au titre de l'exercice 2007.

3.5. Investissements

Les investissements du groupe au premier semestre 2008 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30/06/08			30/06/07		
	ADP	Filiales	Groupe	ADP	Filiales	Groupe
Développement des capacités	73,5	4,6	78,1	193,4	6,4	199,8
Restructuration	16,7	0,6	17,2	28,5	0,0	28,5
Rénovation et qualité	47,3	3,3	50,6	47,2	1,4	48,6
Développement immobilier	18,9	-	18,9	5,6	0,0	5,6
Sûreté	7,2	-	7,2	12,4	0,0	12,4
Frais d'Etudes et de Surveillance des Travaux	30,0	-	30,0	36,6	0,0	36,6
Autres	-	-	-	3,7	0,0	3,7
Total	193,4	8,5	201,9	327,4	7,8	335,2

La diminution des investissements sur le premier semestre 2008 traduit l'achèvement d'un certain nombre de projets de développement de capacité et de réhabilitation dont la réalisation, mise en œuvre depuis plusieurs années par l'entreprise, est arrivée à son terme, notamment :

Sur la plate-forme de Paris-Charles-de-Gaulle :

- la mise en service du CDGVal reliant les aérogares 1, 2 et 3 en avril 2007,
- l'ouverture des aires avions Est et Lima en avril 2007,
- la fin du chantier du satellite S3, dont la Galerie parisienne a été inaugurée le 27 juin 2007,
- la mise en service d'une nouvelle gare de fret en juin 2007.
- la fin des travaux du système de tri bagages Est, dont l'ouverture a été réalisée en octobre 2007,
- la fin des travaux de la reconstruction de la jetée du terminal 2E qui a été ouverte à la fin du 1^{er} trimestre 2008.
- la mise en service du 3^{ème} quart rénové du Terminal 1 en mars 2008.

Sur la plate-forme de **Paris-Orly** :

- la fin de la reconfiguration des circuits internationaux d'Orly Sud, dont une première part a été mise en service en juin 2007 avant une mise en service complète en juin 2008,
- la mise en service de la gare de fret d'Orly, en juin 2008.

Les principaux chantiers qui se poursuivent actuellement sont :

- la réhabilitation du terminal 1, dont les travaux du 4^è quart ont démarré en mai 2008 pour une ouverture en mars 2009,
- le chantier de terminal régional T2G qui sera ouvert en septembre 2008,
- la mise en chantier du terminal S4, avec la fin des travaux préparatoires programmée pour l'automne 2008. Son ouverture est prévue au 2^{ème} semestre 2012.
- le développement immobilier de Paris-Charles de Gaulle, avec l'extension des installations destinées à Fedex (bâtiments, parkings et aires avions),
- l'aménagement du site de Cœur d'Orly (démolitions et libération des emprises).

3.6. Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2008

Aéroports de Paris exerce son activité dans un environnement qui fait naître de nombreux risques ou incertitudes, dont certains qu'il ne peut pas contrôler. Ces risques pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et/ou ses résultats.

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté sont décrits dans la Section 4 "facteurs de risques" du document de référence 2007 enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2008 sous le numéro R.08-038 (le "Document de Référence") et disponible sur son site Internet (www.amf-france.org) ainsi que sur celui de la Société (www.aeroportsdeparis.fr). Cette description des principaux risques reste valable à la date de diffusion du présent rapport financier semestriel pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le Groupe sur la fin de l'exercice en cours et il n'est pas anticipé d'incertitudes ou de risques significatifs autres que ceux présentés dans le Document de Référence.

Pour rappel, parmi les principaux risques liés aux activités d'Aéroports de Paris décrits dans le Document de Référence, on peut citer :

- le risque lié au fait que le chiffre d'affaires d'Aéroports de Paris dépend principalement de l'évolution du trafic aérien, lui-même fonction de facteurs dont Aéroports de Paris n'a, pour certains, pas la maîtrise,
- le risque découlant du fait qu'une partie significative des activités d'Aéroports de Paris est liée aux activités du groupe Air France-KLM,
- le risque lié au fait qu'une partie importante de l'activité d'Aéroports de Paris est réglementée, ce qui impacte entre autres le niveau et les conditions d'évolution des redevances, le nombre et l'attribution des créneaux horaires, la politique de sûreté et de sécurité,
- le risque lié aux contraintes réglementaires en matière environnementale qui pourrait restreindre l'activité d'Aéroports de Paris, freiner son développement ou entraîner des dépenses importantes,
- le risque lié au fait qu'Aéroports de Paris doit faire face à un environnement concurrentiel important, en étant notamment en concurrence directe avec les grands aéroports européens (Londres Heathrow, Amsterdam Schiphol, Francfort et Madrid Bajaras),
- les risques découlant des investissements importants envisagés: le retour sur les investissements réalisés pourrait se révéler inférieur aux attentes d'Aéroports de Paris pour rémunérer de manière adéquate les capitaux employés,
- les risques liés aux litiges existants ou potentiels concernant les redevances des services aéroportuaires rendus par Aéroports de Paris, et plus particulièrement les recours à l'encontre des décisions tarifaires 2006, 2007 et 2008¹⁴,
- les risques liés aux autres litiges, et notamment les procédures en relation avec l'effondrement de la jetée du terminal 2E de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle en mai 2004¹⁵.

_

¹⁴ Voir le paragraphe 3.1.3 "Requêtes en matières tarifaires".

¹⁵ Voir le paragraphe 3.1.4 "Suites judiciaires de l'accident en 2004 du terminal 2E".

3.7. Principales conventions entre parties liées

Au cours du premier semestre 2008, aucune convention entre Aéroports de Paris SA et des parties liées ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société, n'est intervenue.

3.8. Perspectives 2008 et objectif d'EBITDA 2010

La croissance rapide du chiffre d'affaires et de l'EBITDA du Groupe depuis 2006 (respectivement, + 8,1 % et + 11,0 % en 2006 ; + 10,4 % et + 13,5 % en 2007 ; et + 12,3 % et + 14,2 % au premier semestre 2008) résulte de la mise en œuvre de sa stratégie. Celle-ci allie croissance du chiffre d'affaires, portée par la diversité des métiers du Groupe et son dynamisme commercial notamment en matière de services et d'immobilier, et amélioration des marges sur l'ensemble des activités.

Sur ces bases, malgré un environnement globalement moins favorable, Aéroports de Paris maintient les croissances attendues du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sur l'année 2008 qui devraient être substantiellement supérieures à celle du trafic. Le Groupe anticipe, pour 2008, une croissance de l'EBITDA comprise entre + 9 % et + 12 %. Il maintient son objectif de croissance de l'EBITDA de + 60 % en valeur absolue entre 2005 et 2010.

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels

Aéroports de Paris

Période du 1er janvier au 30 juin 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le ministère de l'Economie des Finances et du Budget et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Aéroports de Paris, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1.2. de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés, qui décrit l'état des procédures en cours relatives au contrat de régulation économique.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 28 août 2008

Les Commissaires aux Comptes

- SALUSTRO REYDEL

- ERNST & YOUNG Audit

- Membre de KPMG International
- Philippe Arnaud

- Alain Perroux

5. Annexe

Comptes consolidés résumés du Groupe Aéroports de Paris au 30 juin 2008.